



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

---

89/67

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,  
JOHN C. CROSBIE,  
DEVANT LA  
CHAMBRE DE COMMERCE  
SUR L'ACCORD DU LAC MEECH

ST. JOHN'S (TERRE-NEUVE)

Le 6 décembre 1989

---

Canada

Avant de passer au point principal qui est le mien aujourd'hui, j'aimerais vous annoncer quelque chose qui vous intéresse particulièrement - la mise en place d'un ensemble de mesures pour permettre à la Chambre de commerce de Saint-John's de vous aider dans vos efforts de marketing aux États-Unis.

Ces mesures consisteront notamment en:

L'impression du Looking South Export Opportunities Guide, compilé par la Chambre de commerce;

Dans le cadre du Programme des Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF), l'envoi d'une mission afin d'aider les petites et moyennes entreprises à pénétrer les marchés du Nord-Est des États-Unis et à accroître leurs exportations à destination de ces marchés; et

la mise en place de mesures de soutien pour aider les participants à cette mission NEEF aux États-Unis.

Ces deux dernières mesures représentent environ 27 000 \$ qui, ajoutés à l'impression du Guide, porte la valeur totale de cette aide à 35 000 \$.

Ce n'est là de la part du gouvernement, de la Chambre de commerce et des gens d'affaires qui prendront part à ce projet, qu'un autre investissement en vue de tirer pleinement parti des avantages de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

Mais je veux surtout vous parler aujourd'hui de la Constitution du Canada. Le moment est venu de rétablir les faits au sujet de certaines déclarations extrêmes, voire absurdes, du premier ministre Wells en ce qui concerne l'Accord du lac Meech et l'avenir de notre province et de notre pays.

M. Wells a fait du rejet de l'Accord du lac Meech une campagne personnelle, dans laquelle il a engagé l'entière crédibilité du gouvernement de cette province. M. Wells a tort en ce qui concerne l'Accord, et l'appel qu'il a lancé aux Terre-Neuviens afin qu'ils en fassent, avec lui, la question économique capitale à laquelle fait face notre province est extrêmement déplacée. Les dispositions de l'Accord ne sont pas capitales pour l'avenir économique de notre province. Elles sont par contre capitales pour l'avenir politique de notre pays.

Je commencerai par l'aspect national, l'unité de notre pays. Comme l'un des plus anciens hommes d'État de cette nation, Robert Stanfield, l'a déclaré le 23 octobre:

Pour le gouvernement fédéral et les provinces, appuyer l'Accord du lac Meech équivaut à ... une vision nouvelle des relations fédérales-provinciales et à la fin du débat

concernant la place du Québec ...

Si le Canada rejette cette possibilité de réconciliation nationale, nous aurons mérité ce qui nous attend ...

Je demande aux Canadiens anglophones de faire appel aux facultés que Dieu leur a données et de faire preuve de bon sens afin de sauver notre pays du désastre. (Traduction).

Ce sont là des propos vifs de la part d'un homme connu pour son caractère réfléchi, sa prudence et, à tout le moins, une tendance à réduire l'importance des problèmes.

Le 11 octobre, M. Wells semblant incertain quant aux effets que pourrait avoir au Québec le rejet de l'Accord du lac Meech, déclarait:

Ce dont, je dois l'avouer, je ne suis absolument pas certain, c'est si la question de la séparation va être exacerbée par le rejet de l'Accord du lac Meech par le reste du Canada, ou bien s'il elle ne sera nullement affectée. (Traduction).

A l'occasion de l'ouverture récente de l'Assemblée nationale du Québec, le 28 novembre, le premier ministre Bourassa a déclaré

"Le Québec ne pourra pas accepter, avec passivité et indifférence, le rejet de sa volonté politique de réintégrer la fédération canadienne avec des demandes particulièrement modérées".

M. Wells a immédiatement fait connaître sa réponse à M. Bourassa, déclarant le 30 novembre:

Je ne puis me laisser égarer par de telles déclarations qui, à mon avis, ne correspondent pas à la réalité de la situation au Québec. (Traduction).

La situation au Québec est celle au sujet de laquelle, il y a juste un mois, il s'était dit tellement incertain.

M. Wells a lui-même fait des propositions pour protéger les intérêts linguistiques et culturels du Québec. Il propose ainsi que ces intérêts soient protégés à l'échelon fédéral. Toutefois, nombre de ces questions ne relèvent pas de la juridiction fédérale.

La langue et la culture relèvent, en grande partie, de la compétence des provinces, et la majorité francophone au Québec veut sentir qu'il lui sera possible de prendre, par l'entremise du gouvernement de cette province, les mesures nécessaires pour protéger sa langue et sa culture. Les propositions de M. Wells sont hors de propos.

M. Wells ne répond tout simplement pas aux préoccupations profondes et constantes d'une majorité francophone au Québec, vivant au milieu de près de 300 millions d'anglophones sur le continent nord-américain. Il a une idée fixe, celle de centraliser le pouvoir à l'échelon fédéral. Voilà la solution qu'il propose, même si cette dernière ne cadre pas avec le problème.

En ce qui concerne la situation au Québec, en cas de rejet de l'Accord du lac Meech, M. Ed Broadbent, a déclaré pour sa part le 26 octobre:

Je vois peu de Québécois ayant un certain poids sur le plan politique qui pourraient en toute crédibilité défendre le fédéralisme au cours d'un nouveau référendum. Le feriez-vous, pourriez-vous le faire, si vous étiez le premier ministre du Québec? Un certain nombre de personnalités importantes au sein des trois partis fédéraux au Québec ont déjà fait savoir qu'elles ne le feraient pas.

Comment les Québécois pourraient-ils voter encore une fois (comme dans le cas du référendum de 1980) pour le Canada si le reste du Canada rejette les demandes les plus minimes provenant du Québec?

Et, quand bien même quelques personnes importantes défendraient l'idée du fédéralisme, peut-on réellement douter que les 10 % de voix supplémentaires nécessaires pour gagner le vote en faveur de l'indépendance ne seraient pas réunies?

Et, peut-on sérieusement croire que si ce qui jadis semblait impossible finissait par se produire, l'indépendance du Québec ne serait pas catastrophique pour l'ensemble du Canada? (Traduction).

Peut-être MM. Broadbent, Stanfield, Bourassa et ... comme vous l'avez entendu récemment ... M. Peterson et tant d'autres ont-ils tort de considérer le renforcement du séparatisme au Québec comme possiblement fatal. Peut-être le Québec ne quittera-t-il pas la Confédération s'il voit rejeter ce qu'il considère être sa position élémentaire dans l'Accord du lac Meech. Mais, si le Québec ne se sépare pas, ce sera malgré le rejet de M. Wells qui aura refusé de prêter sa voix et de protéger ainsi la langue et la culture de la majorité francophone.

Si l'Accord du lac Meech est rejeté, je m'attends à une lutte déchirante. Il faudra lutter pour convaincre les Québécois qu'ils peuvent protéger leur langue et leur culture au Canada sans pour autant se séparer. Il faudra lutter alors que, involontairement et avec les intentions les plus honnêtes, M. Wells aura déjà joué un rôle extrêmement nuisible.

Chaque premier ministre de Terre-Neuve - de même qu'il a une

responsabilité à l'égard de l'ensemble de la nation - a pour responsabilité primordiale celle de promouvoir les intérêts des habitants de notre province. M. Wells pense que la clause de l'Accord du lac Meech concernant les nouveaux programmes à frais partagés qui relèvent exclusivement de la juridiction provinciale condamneraient la province de Terre-Neuve à une pauvreté perpétuelle. Si j'étais de l'opinion de M. Wells, je m'opposerais comme lui à l'Accord du lac Meech. Mais il a tort.

M. Wells a dit:

Chaque fois que le Parlement fédéral essaiera de mettre à profit son pouvoir de dépenser pour corriger le problème du développement régional, cette clause de l'Accord du lac Meech obligera le gouvernement à verser à l'Ontario et au Québec une part calculée au prorata pour faire en sorte que ces provinces se retirent. (Traduction).

Qu'entend par là M. Wells? Veut-il dire que le gouvernement fédéral devra donner à l'Ontario afin de pouvoir donner à Terre-Neuve?

Si le gouvernement fédéral voulait accroître les versements de paiements de péréquation à Terre-Neuve ... comme ce gouvernement l'a fait, faisant passer les fonds de 618,6 millions \$ en 1984-1985 à 910,5 millions \$ en 1989-1990... Combien devrait-il donner à l'Ontario? Pas un cent.

Si le gouvernement fédéral voulait accroître les fonds pour les ententes de développement économique et régional (EDER) et les dépenses directes en faveur du développement régional ... de 182 millions \$ en 1984-1985 à 500 millions \$ en 1989-1990, pour les provinces de l'Atlantique, combien devrait-il donner à l'Ontario? Pas un cent.

Si le gouvernement fédéral voulait engager plus de 2 milliards \$ pour appuyer l'exploitation du pétrole au large de Terre-Neuve ... comme ce gouvernement l'a fait dans le cadre du Fonds de développement des régions extra-côtières et pour Hibernia ... combien devrait-il donner à l'Ontario? Pas un cent.

Si le gouvernement voulait construire des routes, des traversiers, et des aéroports à Terre-Neuve - il a déjà dépensé et engagé 1,5 milliard \$ pour les transports dans notre province de 1984 à 1988 ... si le gouvernement fédéral voulait aider l'industrie de la pêche en accroissant les fonds destinés à des mesures comme l'Accord sur la pêche côtière, la modernisation des ports pour petits bateaux, et les fonds d'intervention d'urgence ... si le gouvernement fédéral voulait appuyer la réhabilitation de la raffinerie de pétrole de Come-By-Chance ou des trois fabriques de papier, comme ce gouvernement l'a fait depuis 1984 ... si le gouvernement fédéral voulait appuyer la création d'une base militaire à Goose Bay, comme ce gouvernement l'a fait depuis 1984 ... combien devrait-il donner à l'Ontario? Pas un cent.

Il y a une catégorie de programmes où il faudrait accorder un financement à l'Ontario tout comme à Terre-Neuve. Il s'agit des nouveaux programmes nationaux à frais partagés dans des secteurs relevant exclusivement de la juridiction provinciale.

Prenons par exemple un nouveau programme national de garderies. Toutes les provinces - du moins toutes celles qui participent au programme fédéral ou réalisent d'une autre manière les objectifs nationaux exposés dans le programme fédéral - se verraient verser de la part du gouvernement fédéral des contributions pour les aider à couvrir les dépenses provinciales. Et pourquoi pas?

Ces fonds ... de même que les dépenses en faveur de programmes existants comme le régime public d'assurance-maladie ou le Régime d'assistance publique du Canada ... seraient consacrés aux Canadiens démunis, non aux provinces démunies. C'est ainsi qu'il en a été des programmes à frais partagés par le passé et c'est ainsi qu'il devrait en être à l'avenir si l'on veut faire preuve au niveau national de leadership pour ce qui est d'assurer les services essentiels aux Canadiens, quelle que soit leur région.

L'Accord du lac Meech est une confirmation du fait que ce rôle national peut être maintenu et ce, sans limiter notre capacité de réduire les disparités régionales.

Comme l'a déclaré le premier ministre Peterson ici-même à St-John's le 1er décembre:

Que je sache, l'interprétation de Clyde Wells de l'Accord du lac Meech n'a pour ainsi dire reçu l'appui, pour la théorie, d'aucun constitutionnaliste.

A mon avis, son interprétation n'est valable ni sur le plan juridique, ni sur le plan politique. (Traduction).

M. Wells voit un problème là où aucun de ses confrères des provinces de l'Atlantique n'en voit. Brian Peckford n'en a pas vu et n'en voit toujours pas. Pareillement en ce qui concerne Joe Ghiz, John Buchanan ou Frank McKenna; en tous cas, s'ils en voient, ils n'en parlent pas, ce que l'on a peine à croire.

En réalité, ce qui ennuie M. Wells, c'est que l'accord limite légèrement la possibilité pour le fédéral de s'ingérer dans les affaires provinciales. Or, M. Wells a une idée fixe: centraliser le pouvoir à l'échelon fédéral. Tout ce qui pourrait nuire à cet objectif est tout simplement inacceptable à ses yeux.

C'est là un autre point sur lequel nos vues à l'égard du fédéralisme ne coïncident plus du tout. Je ne pense pas que le type de pouvoir centralisé et omnipotent que l'ancien premier ministre, M. Trudeau, voulait établir - et que défend M. Wells -

soit bon pour le Canada. Je rejette ce principe auquel je me suis déjà opposé lors de questions comme la juridiction sur la zone offshore. -

La vision de M. Trudeau d'un pouvoir centralisé n'est pas valable dans un pays comme le Canada, qui s'étend sur 5 000 milles et dont la population est tellement hétérogène. De l'avis de ce gouvernement, il est important pour l'avenir du Canada que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral soient également puissants, qu'ils assument chacun leurs responsabilités à l'égard des questions qui relèvent de leur juridiction respective et qu'ils essaient ensemble de trouver des solutions pratiques aux grands problèmes. L'Accord atlantique en est un exemple parfait.

Je ne crois pas aux panacées, en cette grande idée qui permettra de trouver la solution à tous nos problèmes économiques. Il est trop facile de dire que l'économie de Terre-Neuve est en difficulté parce que nous n'avons pas réformé le Sénat ou parce que nous ne pourrions résoudre ces problèmes tant que nous ne l'aurons pas fait. Cette attitude peut servir trop facilement d'excuse pour expliquer l'incapacité de s'attaquer aux problèmes pratiques actuels.

Du point de vue pratique, j'estime qu'il est grand temps que le gouvernement de M. Wells se mette énergiquement au travail. Qu'advient-il du redressement économique déclaré nécessaire en avril dernier, pour lequel une équipe avait été constituée? Qu'a-t-on fait pour l'économie de la province depuis avril dernier?

Qu'a-t-on accompli au cours des sept derniers mois, si ce n'est retirer l'appui de la province pour mettre fin à l'exclusion du Québec de la Constitution? Le rejet volontaire de la réforme constitutionnelle par Terre-Neuve assurera-t-il de quoi manger à quiconque, aidera-t-il qui que ce soit à s'acquitter de son loyer, créera-t-il des emplois?

Alors que Rome était en feu, dit-on, Néron jouait du violon. Clyde est-il en train d'en faire de même avec la Constitution en regardant s'éteindre l'économie terre-neuvienne?

Est-ce là le "changement réel" promis par M. Wells ou son intervention se limite-t-elle à ses propositions constitutionnelles? J'espère que non, parce que si M. Wells tient ses promesses et détruit l'Accord du lac Meech, les chances d'une réforme constitutionnelle dans notre pays seront très faibles pendant de longues années encore.

Je me suis toujours efforcé et je m'efforcerai encore de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement provincial et M. Wells lui-même à la promotion des intérêts des habitants de cette province. Toutefois, la coopération ne se fait pas à sens unique.

Je pense que le premier ministre Wells devrait revenir à la réalité et, avec le Gouvernement du Canada, s'attaquer aux problèmes réels et actuels de notre province. C'est le moyen le plus efficace de promouvoir les intérêts des habitants de Terre-Neuve et du Labrador.

PERSONNE-RESSOURCE: Paul Bencit  
Commerce extérieur  
(613) 992-7332